



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

APL

Question écrite n° 43409

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille sur les difficultés de versement de l'aide personnalisée au logement (APL) aux allocataires de la caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis, en ce début d'année 2009. En effet, suite à un dysfonctionnement notamment informatique, 5 000 foyers, dans le département de Seine-Saint-Denis, et 45 000, au niveau national, auraient reçu, avec du retard, début janvier 2009, une déclaration de ressources à compléter, ce qui n'a pas permis le versement de leurs prestations fin janvier. La situation risque de perdurer en février. Ces difficultés s'inscrivent, de plus, dans un contexte plus large de révision du fichier des allocataires. Cette situation peut devenir préoccupante pour un nombre important de familles et générer des difficultés sociales, notamment d'impayés de loyers, non négligeables. Il conviendrait de se pencher rapidement sur ce dossier afin d'éviter l'incompréhension de ces familles et que la responsabilité de ces difficultés soit portée sur le Gouvernement. Il lui demande donc quelle action elle compte mener pour remédier à cette situation alarmante, en ce début d'année 2009.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43409

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2009, page 1965

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)